

Le quatrième exposé annuel du Conseil économique du Canada

Denis Germain

Volume 43, Number 3, October–December 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003265ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003265ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Germain, D. (1967). Le quatrième exposé annuel du Conseil économique du Canada. *L'Actualité économique*, 43(3), 550–563.

<https://doi.org/10.7202/1003265ar>

Commentaires

Le quatrième exposé annuel du Conseil économique du Canada

Sous le titre *L'économie canadienne des années 1960 aux années 1970*, le C.E.C. vient de publier (septembre 1967) son quatrième exposé annuel. On peut le considérer à la fois comme un prolongement du premier exposé annuel¹, puisqu'il contient des prévisions non plus pour 1970 seulement, mais aussi pour 1975 et 1980 dans certains cas, et comme une mise au point de ce premier exposé à la lumière des statistiques portant sur la croissance réelle de l'économie canadienne de 1960 à 1966.

D'une manière plus précise, l'ouvrage comprend d'abord une analyse de la situation économique canadienne de 1960 à 1966, des projections de population et de main-d'œuvre jusqu'en 1980, du potentiel de production jusqu'en 1975 et des tendances de la demande jusqu'en 1970 ; puis, trois sujets d'étude sont abordés : la spécialisation dans l'industrie manufacturière, la croissance urbaine, la main-d'œuvre dans les industries primaires. Un résumé des recommandations du C.E.C. en matière de politique économique fait l'objet du dernier chapitre. C'est l'ordre qui sera suivi tout au long de ce commentaire.

*

* *

Une rapide comparaison avec les cycles antérieurs amène le C.E.C. à conclure que le Canada connaît, depuis 1961, l'expan-

1. C.E.C., *Objectifs économiques du Canada pour 1970, 1964.*

sion économique la plus longue de son histoire, en temps de paix. En effet, en juin 1967, elle durait déjà depuis 75 mois. De 1961 à 1966, le produit national brut a augmenté de 35 p.c. en volume, l'emploi s'est accru de 18 p.c. et la production réelle non agricole par personne employée, de 11 p.c. Aux États-Unis, le P.N.B. a augmenté de 30 p.c. en volume, au cours de la même période. Vers le milieu de 1966, toutefois, il s'est produit un ralentissement du rythme de croissance de l'économie canadienne, ralentissement qui s'est poursuivi en 1967. On a considéré ce mouvement, dans plusieurs milieux, comme bienfaisant puisqu'il devait permettre à l'économie de « s'essouffler » après une aussi longue période d'activité intense.

L'étude du Conseil montre aussi que tous les éléments de la demande ont connu de fortes hausses, la plus élevée étant dans le secteur de la machinerie et de l'équipement, avec 82 p.c., alors que le secteur de la construction domiciliaire a été relativement le plus défavorisé avec un accroissement de 21 p.c.

Ce fait ne doit pas surprendre puisque l'expérience canadienne a démontré que l'industrie de la construction domiciliaire a toujours eu tendance à aller à contre-courant de l'activité économique générale. Disons immédiatement que le C.E.C. s'élève contre le rôle de régulateur de l'activité économique que l'on a eu l'habitude d'attribuer à cette industrie dont le dynamisme devrait être avant tout fonction des besoins réels des ménages et, donc, suivre de plus près le taux de formation des familles et des ménages.

Comme principales causes de ce phénomène, le C.E.C. place loin en avant la très forte croissance économique des États-Unis. Les liens étroits qui unissent les deux pays font que leur comportement économique est similaire. De fait, les exportations canadiennes de biens et de services ont augmenté de 52 p.c. en volume, de 1961 à 1966 (47 p.c. pour ce qui est des importations). À ce premier facteur s'ajoutent : la baisse du taux de change, les ventes de blé à l'U.R.S.S. et à la Chine, l'Exposition universelle, l'accord canado-américain sur l'automobile.

Face à cette demande, l'équipement productif s'est développé, d'après le Conseil, de façon à se rapprocher sensiblement du potentiel de production comme en font foi les investissements élevés dans la construction non domiciliaire et la machinerie, surtout de

1963 à 1966. Au surplus, malgré une augmentation de la main-d'œuvre de 14 p.c. entre 1961 et 1966, le taux de chômage au Canada est passé de 7.2 p.c. à 3.6 p.c. durant cette période. La productivité, c'est-à-dire la production réelle par personne employée, a augmenté dans le secteur non agricole à un taux croissant jusqu'à 1964 et décroissant en 1965 et 1966. Mais le comportement du secteur agricole, au cours de ces deux années, a plus que contrebalancé cette baisse du taux de croissance, si bien que celui-ci s'est maintenu à un niveau satisfaisant si l'on considère l'ensemble de l'économie, même s'il a été plus faible qu'au début de la période d'expansion.

Dans une économie rendue au plein emploi alors que les hausses de salaires qui accompagnent, avec un certain décalage dans le temps, toute période de prospérité économique, maintiennent la demande à un niveau élevé, ils s'ensuit presque inévitablement des hausses de prix, surtout si à la demande provenant des individus s'ajoutent des dépenses gouvernementales élevées, comme ce fut le cas notamment en 1966. Cette année-là, les prix implicites du P.N.B. se sont accrus de 4.6 p.c. par rapport à 1965. La pression sur les prix s'est atténuée légèrement par la suite mais l'économie continue de fonctionner tout près du plein emploi et, comme le souligne le C.E.C., « Une nouvelle expansion prochaine de la demande conduirait inévitablement à de fortes pressions sur les prix et les coûts bien plus rapidement que ce ne fut le cas au cours de la période de 1961 à 1966 ». On a assisté aussi à une hausse constante des taux d'intérêt à mesure que les capitaux devenaient plus rares et les émissions d'obligations ont dû se faire dans plusieurs cas à des taux réels de 7 ou 7½ p.c. Le manque de crédit hypothécaire est tenu pour responsable de la baisse de la construction d'habitations et il n'est pas sûr que la récente hausse du taux maximal pour les prêts consentis selon la Loi nationale sur l'Habitation règle le problème si l'on s'en tient à l'affirmation suivante du C.E.C.² : « L'expérience, tant au Canada qu'aux États-Unis, indique qu'en outre la demande d'hypothèques est très sensible au taux d'intérêt. Ainsi, de nombreuses personnes songeant à emprunter afin de se construire des maisons peuvent être détournées de leurs projets par le fait qu'un surcroît de taux d'intérêt hypothécaire peut avoir de fortes

2. Quatrième exposé annuel, p. 27.

répercussions sur leurs paiements mensuels, étant donné surtout la longue durée de la plupart des prêts consentis de nos jours ».

Ce rapide exposé des principales tendances de l'activité économique canadienne depuis le début de la présente décennie, démontre que deux au moins des objectifs du C.E.C., soit le plein emploi et une stabilité raisonnable des prix, sont, sinon absolument incompatibles, du moins très difficiles à réaliser en même temps. Le Conseil en est d'ailleurs conscient : « ... l'analyse récente de la situation économique et son évolution ont renforcé notre conclusion qu'il sera extrêmement difficile d'atteindre cet objectif (stabilité raisonnable des prix) en même temps que celui du plein emploi » (p. 7) ³.

Le caractère très ouvert de l'économie canadienne, la forte dépendance économique du Canada à l'égard des États-Unis, le manque de coordination des décisions des différents agents économiques à tous les échelons, le manque de renseignements suffisamment précis et leur insuffisance à déceler à temps les différents mouvements conjoncturels, le retard des politiques économiques appropriées à produire l'effet souhaitable, autant de raisons, et il y en a d'autres, qui expliquent les soubresauts qui caractérisent la croissance économique au Canada et l'insuffisance des politiques économiques à diminuer l'ampleur des cycles économiques, ce qui contribuerait à rendre les objectifs dont il est question ici plus réalisables. Autrement, on ne peut pas empêcher que des écarts dépassant la limite de ce que l'on considère comme tolérable se produisent à un moment ou l'autre du cycle économique. Tout ce que l'on peut espérer obtenir c'est que la moyenne, une fois le cycle terminé, corresponde à peu près à ce que l'on s'était fixé comme objectif, étant entendu que celui-ci n'existe pas dans l'absolu et que l'on doit à différentes époques le réviser. Tant que les causes énumérées précédemment n'auront pas été éliminées ou tout au moins tant que leurs effets n'auront pas été amoindris, nous croyons inutile de chercher à atteindre, à tout moment, et simultanément les deux objectifs de plein emploi et de stabilité des prix.

Le déroulement de l'activité économique depuis 1960, montre aussi que les disparités régionales ne se sont pas atténuées. Elles

3. Rappelons que pour le Conseil, le plein emploi est réalisé avec un taux de chômage de 3 p.c. et que la stabilité raisonnable des prix suppose de légères variations autour d'un taux moyen d'augmentation de 2 p.c.

constituent, d'ailleurs, un autre facteur d'inefficacité des politiques économiques globales. Un sujet d'étude intéressant consisterait à se demander qui bénéficie des politiques économiques globales et qui en subit les conséquences. À défaut d'une réponse précise, il serait intéressant d'avoir des indications basées sur une étude sérieuse. Nous pensons que le C.E.C. devra s'intéresser à l'avenir à ce genre de problèmes beaucoup plus qu'il ne l'a fait par le passé.

*

* * *

Nous en arrivons maintenant aux prévisions effectuées par le C.E.C. en matière de population et de main-d'œuvre, de potentiel de production et de demande.

Population et main-d'œuvre. — Depuis le début du siècle, la croissance de la population canadienne s'est effectuée à un taux moyen de 2 p.c. par année, soit le taux le plus élevé de tous les pays industriels. Ce taux a, toutefois, subi des fluctuations qui l'ont fait varier, *grosso modo*, entre 1 p.c. et 4 p.c. Depuis la dernière guerre mondiale jusque vers le milieu des années 1950, le taux de croissance a été à la hausse, atteignant le niveau de 3 p.c. par année. Cependant, un mouvement à la baisse est apparu depuis et, au cours des années récentes, le taux d'accroissement de la population était de 1.7 p.c. La baisse simultanée de l'immigration et du taux de natalité a causé cette diminution rapide. Telles sont les grandes lignes de l'évolution démographique depuis le début du siècle qui se dégagent de l'étude du C.E.C.

À partir de l'expérience passée et en faisant un certain nombre d'hypothèses le taux moyen d'accroissement de la population devrait se situer à peu près à 1.75 p.c. par année, ce taux étant élevé par rapport à celui que prévoient la plupart des autres pays industrialisés. Cependant, le C.E.C. calcule deux autres taux basés l'un sur une « hypothèse forte » et qui s'élève à 2.1 p.c., l'autre sur une « hypothèse faible » qui le fait passer à 1.2 p.c. La population canadienne en 1980 devrait donc se situer, selon l'hypothèse retenue, à 25,100,000, 26,670,000 ou 23,777,000.

Ces mouvements démographiques ont fait que la population âgée de 20 à 24 ans a augmenté de 16.9 p.c. de 1960 à 1965 et

qu'elle s'accroîtra de 32.6 p.c. de 1965 à 1970. Pour ce qui est du groupe de 25 à 29 ans, le taux d'accroissement sera de 22 p.c. de 1965 à 1970 et de 30.9 p.c. entre 1970 et 1975. D'où une augmentation prévue du nombre des familles qui atteindra, en 1965-1970, le double de ce qu'elle a été de 1960 à 1965. Ce mouvement se continuera jusqu'en 1980, pour atteindre le chiffre de 240,000 mariages par année.

Le C.E.C. fait très bien ressortir, au surplus, les effets du mouvement démographique passé sur la fréquentation scolaire. La vague qui a pris naissance au début des années 1950 a maintenant atteint le niveau post-secondaire. Si l'on tient compte d'une hausse prononcée du taux de fréquentation scolaire, en plus de l'augmentation de la population dans ces groupes d'âge, on prévoit qu'entre 1965 et 1970, le nombre d'étudiants universitaires augmentera de 86 p.c. par rapport aux 5 années précédentes. Ce taux sera de 41 p.c. de 1970 à 1975.

À cause aussi de ce phénomène démographique et compte tenu d'un taux de participation accru de la main-d'œuvre féminine, la main-d'œuvre globale devrait augmenter de 50 p.c. de 1965 à 1980. Les principales conséquences de ce phénomène sont les suivantes : une main-d'œuvre plus jeune et un taux de participation de la main-d'œuvre totale plus élevé par rapport à la population globale. Comme le mentionne le Conseil, la deuxième conséquence signifie, pour les 10 ou 15 années à venir, un allègement des charges de l'ensemble des travailleurs envers les personnes qui ne font pas partie de la main-d'œuvre. Au surplus, cette évolution « devrait faciliter la satisfaction des besoins de l'ensemble de la population, ainsi que l'amélioration des conditions de vie dans une société de plus en plus urbanisée, complexe et interdépendante ».

Potentiel de production. — L'objectif du C.E.C. quant à la croissance de l'économie canadienne se traduit par un taux moyen annuel de 5 p.c. de 1965 à 1970 et de $4\frac{3}{4}$ p.c. de 1970 à 1975. Le Conseil explique la différence entre le taux de 5 p.c. et celui qui avait été mentionné dans le premier rapport annuel ($5\frac{1}{2}$ p.c.) pour la période 1963 à 1970, par le fait que la production réelle de 1963 à 1965 a dépassé le taux de $5\frac{1}{2}$, un taux de 5 p.c. étant alors suffisant pour atteindre le plein potentiel de production jusqu'en 1970. Quant à la baisse à $4\frac{3}{4}$ p.c. de 1970 à 1975, elle est justi-

fiée par une augmentation moins rapide de la main-d'œuvre au cours de cette période. On sait que le taux de croissance souhaité repose avant tout sur les prévisions de main-d'œuvre dont il faut assurer le plein emploi.

Quant à la productivité, dont on doit tenir compte aussi dans le calcul du taux de croissance, on a déjà mentionné qu'elle a été, de 1963 à 1966 et pour le secteur non agricole, inférieure aux prévisions du Conseil. Comme les changements dans ce domaine ne se produisent que lentement, il ne faut pas trop compter sur l'augmentation de la productivité comme facteur de croissance d'ici 1975. Il s'agit, toutefois, d'un domaine où il est urgent d'approfondir nos connaissances. D'une part, le taux de croissance de la productivité au Canada est un des plus faibles des pays industrialisés et, d'autre part, les causes profondes qui influent sur ce taux ne sont à peu près pas connues. Nous sommes entièrement d'accord sur ce point avec le C.E.C. Les mesures de la productivité que l'on utilise actuellement se prêtent mal à la prévision. On se rend bien compte, à posteriori, que la production réelle par unité de facteur a varié mais on n'est pas en mesure d'en saisir les causes véritables. Tout effort sérieux dans ce domaine doit être fortement encouragé.

Les tendances de la demande. — Étant donné ce qui précède, comment se comportera la demande jusqu'en 1970 ? Tel est le sujet traité au cinquième chapitre du quatrième rapport annuel et que le C.E.C. situe comme suit :

« ... les chiffres présentés dans ce chapitre ne sont pas des prévisions. Il s'agit plutôt d'un ensemble d'estimations jugées à peu près compatibles avec les chiffres du potentiel de production figurant au chapitre 4 et également compatibles entre elles. En d'autres termes, ce sont des projections des taux de croissance de la demande et des dépenses connexes compatibles avec l'objectif de réalisation intégrale du potentiel de production dans une situation de plein emploi (soit 97 p. 100 de la main-d'œuvre civile employée) en 1970 et de stabilité relative des prix. Ces chiffres représentent, non pas la seule structure possible de la demande dans de telles conditions, mais plutôt celle qui nous semble correspondre le mieux à la façon dont, à notre avis, les forces et les tendances qui existent actuellement dans l'économie, ou qui s'y développeront lorsque celle-ci atteindra son plein potentiel de production, devraient agir sur la répartition de la production et son affectation aux divers secteurs de la demande. Ils reflètent également notre opinion quant aux mesures publiques qui pourront s'imposer pour atteindre

COMMENTAIRES

certaines objectifs dans l'affectation de la production nationale, par exemple, dans le secteur de l'habitation où, si la croissance n'atteint pas le taux indiqué, un écart considérable est à prévoir entre les besoins et les disponibilités. » (pp. 110-111).

Pour ce qui est de la prévision, il s'agit là, à notre avis, d'une distinction assez subtile dont le sens nous échappe. Le Conseil aurait dû faire suivre ce paragraphe d'une définition de la prévision véritable telle qu'il la conçoit.

Quant aux tendances elles-mêmes, le C.E.C. estime que, entre 1966 et 1970, la demande totale devrait s'accroître de 5 p.c. par année en moyenne, ce qui constitue une baisse par rapport à la période 1961-1966. À peu près toutes les composantes de la demande devraient avoir une part plus grande du P.N.B., cette part étant prélevée sur les dépenses de consommation dont le pourcentage prévu est de 57.9 en 1970 alors qu'il était de 60.3 en 1966.

Les hausses les plus fortes sont les dépenses gouvernementales en biens et services et celles qui ont trait à la construction domiciliaire. Pour ce qui est du commerce extérieur, le Conseil prévoit un taux d'augmentation plus rapide des importations de biens et services que des exportations, ce qui signifie, pour 1970, un déficit au compte courant de 1.7 milliard de dollars.

Les dépenses gouvernementales devraient s'accroître à trois niveaux en particulier : la santé, l'enseignement et la sécurité sociale. En 1970, ces trois postes représenteraient ensemble 47 p.c. du total à comparer à 44 p.c. en 1966. Par rapport au premier exposé annuel, ces chiffres représentent une révision prononcée à la hausse due à un accroissement réel supérieur à ce qui avait été prévu de 1963 à 1966 et à l'établissement, entre autres projets gouvernementaux, du régime universel d'assurance médicale que le Conseil ne pouvait pas prévoir en 1963.

Pour ce qui est de la construction domiciliaire, le Conseil estime qu'un taux annuel d'augmentation de 8.4 p.c. en volume est nécessaire de 1966 à 1970, étant donné l'accroissement des ménages. Ce taux représente plus du double de ce qui a été atteint de 1963 à 1966 (3.2 p.c.). Une plus grande disponibilité de fonds causée en particulier par un ralentissement du rythme d'augmentation des investissements dans les autres secteurs rendrait ce taux réalisable.

Le déficit prévu au commerce extérieur du Canada inquiète avec

raison le Conseil : « ... 1.7 milliard de dollars sera une forte somme à obtenir de l'extérieur en une période d'insuffisance mondiale de capitaux, d'incertitudes quant au progrès des efforts visant à renforcer le système monétaire international et, peut-être, de tensions sur la balance des paiements des États-Unis. Ainsi, il serait faux de penser qu'il sera toujours facile d'obtenir de l'étranger des capitaux de cet ordre de grandeur. » Freiner la croissance économique du pays amènerait une diminution des importations, ce qui réduirait le déficit. Cependant, le C.E.C. rejette cette solution et met plutôt l'accent sur des efforts visant à améliorer la position concurrentielle du Canada et accroître l'épargne.

L'image que se fait le Conseil du déroulement de l'activité économique au Canada, au cours des prochaines années, nous paraît donc assez claire. L'écart entre la production réelle et le potentiel de production s'est refermé de 1963 à 1966, si bien qu'un taux de 5 p.c. d'augmentation de la production semble maintenant suffisant pour maintenir le plein emploi des facteurs. Dans ces conditions, les investissements productifs accuseront une expansion plus modérée, ce qui laissera plus de capitaux disponibles que l'on devra affecter en partie à la construction domiciliaire, secteur qui a été négligé ces dernières années et qui va subir encore plus fortement au cours des prochaines années la formation accrue des familles et des ménages. Les dépenses élevées des gouvernements et le déficit du commerce extérieur vont nécessiter une forte somme de capitaux. Puisque les besoins de ce genre se font aussi sentir aux États-Unis, de loin la principale source de financement pour le Canada, celui-ci devra compter de plus en plus sur ses propres moyens. D'où la nécessité, d'une part, d'augmenter l'épargne, et, d'autre part, d'améliorer la position concurrentielle du Canada, mesure susceptible de rendre plus favorable la balance commerciale.

Le niveau élevé des taux d'intérêt n'a pas semblé préoccuper le Conseil. Cela est évidemment logique dans son hypothèse d'une plus grande disponibilité de fonds due au ralentissement des investissements. Cependant, nous croyons que la demande de fonds risque de rester élevée jusqu'en 1970 à cause, justement, de ce que nous venons de dire. Conséquemment, les taux d'intérêt ne sont pas près de baisser et il n'est pas certain que les fonds privés se déplacent vers le secteur de l'industrie de la construction domi-

ciliaire en quantité suffisante à moins d'être attirés par des taux d'intérêt sur hypothèques plus attrayants. Or, de l'avis même du Conseil, la demande d'hypothèques est sensible au taux d'intérêt. On est alors devant un dilemme : un taux élevé attire les capitaux et décourage la demande, un taux relativement bas stimule la demande mais n'attire pas de fonds. Si les coûts des terrains et de la construction continuent leur ascension, on peut douter que l'objectif du C.E.C., soit 190,000 logements en moyenne jusqu'en 1970, puisse être atteint par le seul jeu du marché.

*
* *

Les chapitres 6, 7 et 8 du présent exposé annuel portent sur des problèmes plus précis dont le Conseil présente les principales données sans apporter de solution précise.

Le premier concerne l'échelle de production et la spécialisation dans l'industrie manufacturière comme facteur de croissance de la productivité. Les principales conclusions qui se dégagent de ce chapitre sont les suivantes : la production canadienne, au niveau des établissements, est trop diversifiée et les tarifs douaniers constituent un obstacle à la libre circulation des produits, ce qui nuit au développement de l'industrie canadienne. La première de ces deux conclusions implique l'impossibilité d'avoir des courses de production suffisamment longues pour abaisser les coûts à des niveaux concurrentiels. La deuxième a trait à la taille du marché que l'on réduit par des tarifs douaniers. Ces deux facteurs comptent, pour une bonne part, dans la différence de productivité entre le Canada et les États-Unis, au niveau de l'industrie manufacturière. Par contre, il semble bien que ni la taille de l'entreprise ni la taille de l'usine (ou de l'établissement) ne constitue un facteur vraiment significatif de productivité.

Le Conseil est donc entièrement d'accord sur les réductions des droits de douane auxquelles a abouti le Kennedy Round. « Les résultats obtenus favoriseront une très forte expansion du commerce des produits fabriqués dans l'avenir moyen et à plus long terme. » Son optimisme ne l'empêche pas de donner un avertissement pressant aux hommes d'affaires : « Pour obtenir leur juste part

des nouveaux avantages, face à la concurrence des producteurs d'autres pays, les producteurs canadiens devront s'appliquer immédiatement à prévoir les nouvelles possibilités, à rajuster leur production et à trouver de nouveaux débouchés même avant l'application intégrale des baisses tarifaires annoncées pour les prochaines années. S'ils ne s'efforcent pas rapidement et énergiquement de profiter des nouvelles occasions qui vont se présenter, ils s'exposent à être supplantés par d'autres » (p. 182). Il est visible que malgré tout le Conseil ne considère pas la partie gagnée d'avance.

Le chapitre 7 porte sur le défi que pose une croissance urbaine rapide. Voilà un sujet fort à la mode depuis quelques années. On peut espérer que cette prise de conscience collective des problèmes urbains donnera lieu à de nombreuses études sérieuses, les mécanismes de la croissance urbaine étant un des phénomènes les moins connus dans notre monde économique. Les quelque soixante pages que le Conseil y consacre ne sont qu'une esquisse des problèmes à résoudre : « ... dans le présent chapitre, nous n'avons fait que mentionner en passant les nombreux problèmes d'ordre social que pose la croissance constante de nos grandes agglomérations urbaines et qui, pourtant, exigent notre attention » (p. 243).

On prévoit que, de 1966 à 1980, la population urbaine⁴ au Canada augmentera de 40 p.c., le taux de croissance de la population totale étant de 26 p.c. En même temps, la population des grandes villes⁵ s'accroîtra de 60 p.c. L'ampleur de ce développement, ajouté au peu de cas que l'on a fait dans le passé du phénomène de l'urbanisation et qui se traduit maintenant par des difficultés de toutes sortes démontrent l'urgence de s'intéresser activement à ce problème.

On peut affirmer sans crainte de se tromper que la science économique, entre autres, s'est bâtie en dehors de ces préoccupations. Les quelques chercheurs isolés qui y ont risqué un pas l'ont fait, le moins que l'on puisse dire, en marge de la science économique et, le plus souvent, ont abouti à des modèles géométriques inopératoires quoique utiles pour la perception de phénomènes particuliers. Plus récemment, toutefois, des équipes de recherche interdisciplinaires intéressées au problème urbain se sont formées dans

4. Municipalités de 1,000 habitants et plus.

5. Villes de 100,000 habitants et plus.

plusieurs pays et des travaux intéressants ont déjà été effectués. Pour ce qui est du Canada, le Conseil dit ceci : « De tous les domaines de l'activité gouvernementale, il n'en est pas où les données, les renseignements et la compréhension font autant défaut que dans celui des problèmes et de l'administration des régions urbaines. » Puis, il conclut : « Il est donc éminemment important que les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, ainsi que les universités, accroissent considérablement leurs travaux de recherche » (p. 292). Nous sommes entièrement de cet avis.

La contrepartie du problème de l'urbanisation est celui de la main-d'œuvre dans les industries primaires et qui est traité au chapitre 8.

Depuis plusieurs décennies, on constate une baisse relative de la population rurale. Le Conseil prévoit qu'elle baissera en nombre absolu, jusqu'en 1980, de 5.5 millions à 4.9 millions. Le secteur agricole se vide de sa main-d'œuvre la plus productive, causant ainsi un vieillissement de la population. Dans les autres secteurs, l'industrie minière et l'industrie forestière par exemple, la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre a provoqué le mouvement de forte mécanisation qui se produit depuis quelques années.

Pour enrayer cette hémorragie, le Conseil suggère deux choses. En premier lieu, il est urgent de relever le niveau d'éducation des classes rurales et de rendre les travailleurs aptes à occuper des emplois plus spécialisés créés par la mécanisation. En second lieu, il faudra faire en sorte que les services qui leur sont offerts soient grandement améliorés afin de minimiser les mauvais effets de l'éloignement.

*

* *

Le dernier chapitre est consacré à l'énoncé de politiques économiques. Il n'est pas question, dans ce commentaire, d'étudier la portée de chacune de ces politiques ; nous allons nous contenter d'en mentionner quelques-unes.

Le gouvernement devrait davantage utiliser la politique fiscale et budgétaire pour éviter les grandes variations de la demande. En particulier, il faudrait :

- « (1) Faciliter une expansion monétaire de nature à éviter la création soudaine de grandes quantités de monnaie ; et,
- (2) Empêcher les dépenses globales des gouvernements d'augmenter plus vite que les recettes fiscales réalisables (aux taux d'imposition jugés appropriés) dans une économie qui s'accroît au rythme de son plein potentiel de croissance ».

Pour ce qui est de l'offre, il faudrait : a) organiser sur une grande échelle des cours de formation et de recyclage ; b) favoriser toute mesure visant à réduire les disparités régionales d'emploi et de chômage ; c) améliorer les renseignements afin de pouvoir prendre en temps plus opportun les moyens d'éviter les goulots d'étranglement. Les entreprises devront, elles aussi, faire des efforts dans le sens d'une augmentation du degré de spécialisation de leurs établissements.

Les autres politiques concernent les dépenses gouvernementales, l'habitation, les régions rurales, l'urbanisation.

Il est très important, dit le Conseil, que tout programme de dépenses du gouvernement suscite chez lui des questions relatives à son efficacité exclusive en regard du but recherché, sa compatibilité avec d'autres programmes, ses avantages par rapport à son coût, ses répercussions sur l'ensemble de l'économie, sa place dans l'ordre des priorités. Tout en admettant qu'un progrès a été fait dans ce sens, le Conseil estime qu'il y a place pour des améliorations importantes. Il insiste aussi sur la nécessité d'échanges de renseignements statistiques entre les différents niveaux de gouvernement. Sur ce dernier point, disons qu'il serait hautement souhaitable que tous les chercheurs puissent avoir accès à un plus grand nombre de données statistiques des gouvernements. L'inaccessibilité actuelle, par exemple, à un grand nombre de renseignements qui sont entre les mains des gouvernements est la cause de l'abandon de plusieurs projets de recherche de la part des chercheurs au sein des universités.

Au risque de couper court à ces commentaires, aux yeux du lecteur, nous allons arrêter ici ces considérations de politique économique afin de ne pas allonger davantage un texte déjà trop long étant donné sa nature.



Comme appréciation globale, il n'y a pas de doute que le C.E.C., dans cet exposé annuel, a fait un effort sérieux pour faire ressortir les principaux traits de l'économie canadienne et rechercher des solutions aux problèmes qui se posent, et que cet effort a produit des résultats fort intéressants.

Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de faire nôtre la remarque de monsieur Bernard Bonin, à propos du troisième exposé annuel : « Le rapport du Conseil touche donc à beaucoup de sujets, peut-être même pourrait-on dire qu'il touche à trop de sujets, ce qui fait qu'il manque d'homogénéité » et il ajoute : « défaut d'ailleurs auquel le second exposé n'avait pas non plus échappé ». ⁶ Il semble donc que ce soit un défaut assez généralisé à l'ensemble des exposés annuels du Conseil. S'agit-il d'un défaut dans la rédaction même de l'exposé ou est-ce dû plutôt à la conception de celui-ci ? Le Conseil aurait peut-être intérêt à porter quelque attention à cette remarque dans ses exposés futurs.

Denis GERMAIN

Sur quelques changements de structure récents dans les relations commerciales du Canada *

Il n'est pas nécessaire de faire une étude très poussée pour se rendre compte que les liens commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont très importants. Une très forte proportion des importations canadiennes de marchandises vient des États-

Unis, bien que le pourcentage ait eu tendance à baisser au cours des années récentes, la proportion des exportations canadiennes qui va aux États-Unis reste élevée. Mais même un examen rapide fait

6. B. Bonin, « Les prix, la productivité et l'emploi », *L'Actualité Économique*, janvier-mars 1967, page 861.

* L'auteur désire remercier M. Léon Courville, stagiaire de recherche à l'École des H.E.C., pour son travail de collection de données statistiques.